



Procès-verbal de l'Assemblée générale de la SPPA

Le 30 novembre 2017

Au restaurant Sur le Mont à Cœuve

Ordre du jour adopté :

1. Ouverture de l'assemblée par le président de la SPPA
2. Désignation des scrutateurs
3. Approbation du PV de la dernière assemblée du 12 décembre 2016
4. Rapport du président
5. Rapport de la vice-présidente, activités des paysannes et paysans 2017
6. Comptes 2016
7. Rapport des vérificateurs de comptes
8. Elections et démissions au comité
9. Explications sur la restructuration des Sociétés régionales
10. Modification des statuts
11. Félicitations et remise de prix à Mathieu Petignat, vainqueur des Europea Agropympics
12. Divers
 - Infos Cja, ECR, FRI

Membres présents : selon liste de présence disponible à la CJA

Membres et invités excusés : Roland Stegmann, Dominique Erard (AJAPI), Suzanne Maitre (FRC), Olivier Dury, Lièvre Christophe, Daniel Studer, Bernard Varin, Fabrice Nagel, Frédéric Choulat, Geoffrey Cattin, Pierre Laville, Etienne Oeuvery.

1. Ouverture de l'assemblée par le président de la SPPA

Jean-Marc Nagel ouvre la séance à 09h50 et salue les membres présents. L'ordre du jour est accepté.

2. Désignation des scrutateurs

Serge Simonin et Jean-Luc Fleury sont désignés scrutateurs par le président.

3. Approbation du PV de l'assemblée extraordinaire du 12 décembre 2016

Le PV était disponible sur le site de la CJA. Il est lu par le secrétaire avant d'être approuvé par l'assemblée.

4. Rapport du président

La météo fut plutôt favorable, les fourrages sont de bonne qualité, les moissons ont été favorables, même si les temps de récolte étaient courts. La pluie est tombée au bon moment, elle a été appréciée quand il fallait (maïs et betteraves). Jusqu'à fin octobre, le temps était idéal pour terminer les travaux d'automne.

Les quotas de betteraves libérés ont permis d'augmenter de 100ha la surface consacrée en Ajoie. 360 wagons ont déjà été livrés, il en reste 240 pour un total de 28'000t. Les taux de sucre sont excellents.

Les pressions sur les prix du lait et des céréales sont fortes. La Confédération se désengage des soutiens. Preuve en est la libéralisation des quotas de sucre. Néanmoins, le Swissness fait du bien à certaines cultures (Colza, sucre).

La campagne sur la sécurité alimentaire s'est conclue par un résultat clair et net en faveur du marché suisse. Malgré cela, Johann Schneider-Amman ignore les besoins de l'agriculture. M. le Ministre



Jacques Gerber ne s'est pas beaucoup manifesté non plus dans notre canton. Comment les agriculteurs pourront-ils rivaliser avec l'étranger ? Les accords en cours inquiètent. Il y aura encore de longues batailles à mener.

Bonne fin d'année et bonne route pour 2018.

5. Rapport des paysannes

Claudia Zwahlen présente les activités des paysannes. Le succès était une nouvelle fois au rendez-vous pour la journée du lait.

Le marché de St-Martin s'est bien déroulé malgré le mauvais temps. Des gens viennent de loin pour déguster les striflates des paysannes.

Les paysannes ont passé un très bon moment lors de leur sortie à l'usine Flyer (vélos électriques et superbe région) et dans la manufacture de laine Spycher.

La sortie à Sochaux avec les messieurs, était très intéressante et l'ambiance fut excellente.

Elle souhaite bon succès et de la pluie pour l'année prochaine.

6. Comptes 2016

David Laville, caissier, présente les comptes 2016. 4000.- de moins de la CJA et une dépense exceptionnelle (représentation des paysannes à Fribourg).

Au terme de l'exercice 2016, les comptes voient une baisse de fortune de 3'418.10 francs.

L'état de la fortune au 31 décembre 2016 se monte à 53'989.19 francs.

Une question concernant le prêt Centre Ajoie est posée. A suivre (*il faudra certainement demander le remboursement*).

7. Rapport des vérificateurs des comptes

Christophe Lièvre et Olivier Gury ont vérifié les comptes. Thierry Blaser lit le rapport des vérificateurs. Ils demandent à l'assemblée d'accepter les comptes et de donner décharge au caissier. L'assemblée accepte à l'unanimité.

8. Elections et démissions au comité

Elections. De nombreuses personnes arrivent en fin de mandat. Ils fonctionneront néanmoins jusqu'à l'assemblée de dissolution prévue en janvier 2018. Mélina Vuillaume, Michaël Mercier, Guillaume Roy et Jean-Marc Laville, futurs membres du comité de la section se présentent.

Démissions. Thierry Blaser remercie les membres qui quittent le comité pour leur engagement. Corinne Gerber grande organisatrice de manifestations.

Florence Van den Sande dévouée pour les manifestations culinaires, vice-présidente très appréciée.

Guy-Lou Jubin, dinosaure de la société, fervent défenseur de l'agriculture et du prix du lait.

David Laville, l'homme des finances toujours disponible pour organiser de magnifiques excursions.

Jean-Marc Nagel, président dynamique apprécié, fervent défenseur de l'agriculture.

9. Explications sur la restructuration des Sociétés régionales

Thierry Blaser et Deborah Hirschi, membres du groupe de travail relatif à la restructuration des Sociétés régionales présentent les résultats des discussions.

Toutes les informations liées à cette restructuration sont disponibles sur le site de la CJA. La nouvelle structure implique la dissolution des Sociétés régionales et donc la modification des statuts proposée au point 10.

Discussion : (réponses sans italique)

Gérard Guédât demande ce que deviennent les anciens du comité. Ils continueront leur activité au sein de la nouvelle structure.



Jean-Marc Laville. Que deviendront les JAJ ? MD L'objectif est vraiment d'alléger les structures. D'avantage responsabiliser les membres du comité (délégués) comme relais. Le groupe JAJ et l'APJ resteront indépendantes. Leurs buts ne sont pas exactement les mêmes.

10. Modification des statuts

Le comité propose de modifier l'article 17 des statuts (ayant trait à la dissolution) de la manière suivante :

~~La dissolution de la Société ne pourra être votée qu'à la majorité des deux tiers des voix des membres actifs. Si ce quorum n'est pas atteint, une seconde assemblée sera réunie plus tard par convocation spéciale portant l'indication de ce tractandum. Dans cette assemblée, la dissolution pourra alors être décidée à la majorité des deux tiers des voix des membres présents. En cas de dissolution et après liquidation définitive, la fortune de la Société sera confiée momentanément à la CJA. Celle-ci aura la tâche de gérer cette fortune et de la transmettre à une société reconnue en Ajoie qui défend et qui promeut les intérêts agricoles.~~

La dissolution de la Société est soumise à la procédure suivante :

L'assemblée générale doit être convoquée spécialement à cet effet deux semaines avant la date fixée. La majorité requise est celle des deux-tiers des membres présents. L'assemblée générale désigne le ou les liquidateurs.

En cas de dissolution, l'avoir social doit être affecté à un but essentiellement agricole. L'excédent d'actifs sera versé à raison de 60 Fr. par membre actif à la CJA et le solde, selon décision de l'assemblée générale.

La modification est acceptée par l'assemblée sans avis contraire.

Que se passera-t-il en cas de projet commun ? Le fond sera disponible pour tous. Si le supplément est affecté à la CJA avec une affectation précise, ce sera respecté. A moins que le fond soit mis dans le fond des sociétés.

Bernard Theubet. Qu'advient-il des cotisations ? Les cotisations à la CJA seront redistribuées en partie au fond des sociétés.

Fabrice Cerf. Est-ce que la réorganisation permettra de faire des économies ? Peut-être. Les budgets et cotisations peuvent être rediscutés en Assemblée générale.

Jean-Bernard Chavanne. Le but n'est pas de faire des économies, c'est d'être plus efficace.

MD. Pour être transparent : présentation des comptes des autres sociétés.

Prêt Centre Ajoie, qu'en advient-il ? Il faudra demander le remboursement.

Proposition d'affectation du comité : garder dans un fond à la CJA pour une activité dans la région. En dépôt à la CJA. Ce doit être un retour à la région.

11. Félicitations et remise de prix à Mathieu Petignat, vainqueur des Europea Agrolympics

Le comité félicite chaleureusement Mathieu Petignat pour sa victoire aux Europea Agrolympics dans l'équipe romande.

La Compétition européenne se déroulait à Leipzig. Une vingtaine de pays en lice pour autant d'apprentis. MP y a représenté le Jura dans l'équipe romande. Le concours était composé de nombreuses épreuves (traite, manutention, construction etc.). Il est organisé par les écoles d'agriculture de toute l'EU.



12. Divers

JMN félicite la famille Etique de Montignez pour sa nomination à la finale de l'Agroprix pour sa production de spiruline. La SPPA a soutenu la famille par sa présence à la finale. Françoise Etique remercie le comité et la CJA, l'ECR pour leur présence lors de ce dernier round. L'impact dans la presse a été incroyable. Toute la production de la première récolte est déjà vendue.

Informations de la CJA

Philippe Jeannerat apporte les salutations de la Chambre jurassienne d'agriculture. Il s'associe aux félicitations de la SPPA. Il remercie JMN pour son engagement au comité de la CJA. Ainsi que CG. Il remercie les membres démissionnaires pour leur travail. Ainsi que pour l'organisation de l'AG CJA et le travail pour la restructuration des SR.

Votation sécurité alimentaire

- La CJA remercie les agriculteurs pour leur engagement durant cette campagne.
- Les motifs sur le bord des routes ont été particulièrement appréciés.
- La campagne a permis de montrer une belle image et l'agriculture y a prouvé sa solidarité. Il faut la soigner.

Politique agricole fédérale PA22+

- Le résultat de la campagne est une chance pour lutter contre le projet du CF. Son interprétation doit être celle des paysans.
- Le rapport se moque carrément des agriculteurs. L'ouverture des frontières ne sauvera pas notre économie suisse (qui ne va pas trop mal).
- Donner l'illusion de gains pour le consommateur n'est pas un argument. Selon une projection de l'USP, chaque ménage y gagnerait 70.- par an... alors que chaque exploitation perdrait 1000.- par mois. (disparition des 15cts pour le lait transformé en fromage)
- Il faut une unité des paysans pour balayer ce projet.
- Les conséquences positives seront minimales voire nulles en comparaison aux problèmes que cela poserait. A moyen terme 3 exploitations sur 4 disparaîtraient.
- La résolution votée par le parlement jurassien est une bonne chose, même si l'avis n'est pas partagé par tous.
- Il faut s'allier avec les consommateurs pour les pousser à soutenir encore l'agriculture.

Modification d'ordonnances 2017 (Michel Darbellay).

- Propositions concernant les améliorations structurelles modifiées (nécessité du brevet pour l'octroi)
- Limitation concernant le montant de crédit supprimée.
- Réduction du temps de remboursement à 18 ans (au lieu des 15 proposés)
- Réduction des contributions pour les projets de qualité I. Alors que la qualité II est souvent impossible à atteindre dans certaines situations (envers).
- Réseaux écologiques : pas de réduction, démarche crédible.

Stratégie énergétique

- Financement RPC et RU par une augmentation du prix du courant
- <100kwh limité à la RU seules installations avant 30 juin 2012 peuvent prétendre à la RPC.
- L'autoconsommation est à valoriser (avec de petites à moyennes installations)

Marché de bétail 2017

- Prix toujours bons et 3900 bovins commercialisés en 2017.



- Moyenne meilleure que l'an passé (VK 3.76/kg).
- La demande pour les contingents d'importation (liés à l'achat de bêtes sur les marchés suisses) aide bien les marchés publics.
- Il faut se méfier de cette surchauffe du marché qui pourrait retomber si les marchands venaient à se plaindre des prix qu'ils provoquent eux-mêmes.
- Merci aux agriculteurs d'Ajoie pour leur participation sur les marchés.
- Les enchères permettent de régler la table Proviande (= Transparence).

Plan directeur cantonal

- Dans le sens de l'agriculture.
- Aménagement du territoire (LAT): utilisation respectueuse du sol soutenue.
- Développement à l'intérieur du bâti.
- Pression dans les zones d'activité. Doivent se faire de manière respectueuse.

Informations de l'ECR.

Jean-Paul Lachat (JPL) transmet les salutations du Service de l'économie rurale. Remercie les sortants du comité. Il félicite les nouveaux membres, prêts à s'engager pour la défense professionnelle.

Modification d'ordonnance. Améliorations structurelles : nouvelle contribution pour les places de lavage de pulvérisateurs et pour adapter les écuries pour réduire les émissions d'ammoniac. Les limites pour l'octroi de prêts, crédit d'investissement 2.5 valeur de rendement disparaît. Concept d'exploitation pour investissements de plus de 500000.- obligatoire. 15% de fonds propres exigés.

3.2 millions pour améliorations structurelles au budget 2018. Individuel et collectifs. Chemins, remaniement (2mio) déjà engagé pour les années à venir. Pour les autres, il faudra attendre.

3 nouveaux remaniements en cours (Ederswiler, Bonfol et Les Genevez)

Marguerite : un projet en discussion pour valorisation le lait à Delémont. Le projet doit être un projet de développement régional et non individuel.

Païement direct. Merci pour la participation au géo-référencement. 3 exploitations n'ont pas répondu dans les délais. Marge de 5% autorisée. 80 exploitations concernées. Cas de doubles annonces traitement en cours (discussions avec les propriétaires). SAU annoncée en forêt. Discussion de l'ENV pour corriger cela.

Contribution. Nouvelle contribution pour les betteraves. Sera év. Étendue à toutes les grandes cultures. Paraît très/trop compliqué.

Projet intercantonal. Agriculture et pollinisateurs. Favoriser les pollinisateurs. Projet volontaire, projet Ressource. Informations par la FRI.

Projet Ressource FRI (contre le tassement du sol)

Droit foncier rural. Révision du guide de valeur de rendement. Augmentation des valeurs de location (14-40%). Les cantons pas consultés dans ce dossier. Tente d'avoir une meilleure marge de manœuvre dans les cantons. Deuxième logement à valeur vénale (premier valeur de rendement) -> augmentation du prix lors des remises d'exploitation.

FM. Affectation de primes pour les tests en terrain pour allouer les fonds d'exportation.

PA22+. Il faudra que le canton adapte la stratégie pour corriger la politique agricole cantonale (loi sur le développement rural etc.).

Accord UE-MERCOSUR en cours mettrait une forte pression sur le marché suisse aussi.

Reconduction des réseaux. Fusion et regroupement des réseaux. 2018 Vallée de la Sorne, Haut-Plateau, Birse-Scheulte, FM reconduit.

Différences >6% ? Chiffres annoncés au recensement considéré. 2018 faire la correction en fonction des données du géo-référencement. Pas de pénalités, simplement correction.



Achat de terres à Courtételle. Toutes les informations ont été diffusées dans la presse. SDI communique sur ce sujet, pas l'ECR.

Informations de la FRI. Pierre-André Odiet

Il remercie la SPPA pour son invitation et adresse les salutations de la FRI.

Vue d'ensemble CF. Les enjeux d'avenir dépassent l'agriculture, les questions économiques globales doivent être surveillées. Le rapport a le mérite de poser les points précis de revendication.

Formation. Motivation des jeunes en formation 96 apprentis cette année. Représentation féminine aussi en augmentation. La classe de première année a dû être divisée au vu du nombre d'élèves. 41 candidats au brevet, 11 à la maîtrise et 9 au brevet de paysanne.

Major de promotion au brevet, Jérôme Gerber de Cornol (sur 39 candidats).

Formation continue : à observer. 21 février : journée inspiration pour « sortir la tête du guidon ».

Conseil. Agro-FRI 2018 se profile à Courtételle, journée à suivre. Point technique-économique sur le thème des herbages.

Actions pour la réduction des antibiotiques.

PAO se félicite de la collaboration avec les sociétés régionales. La restructuration témoigne de la volonté de se concentrer sur le corps du métier.

Jean-Bernard Chavanne. La perspective de la PA22+ fait peur. Elle étouffe les bons signaux de l'année (bonnes récoltes, quotas de betteraves etc.). La course au profit se fait au dépend du bien-être social. La concentration des productions est dangereuse. L'agriculture, ce n'est pas que de l'arithmétique !

Damien Theubet. Est-ce qu'il serait possible d'ouvrir une classe « 2^{ème} formation » ? PAO *Le nombre ne suffit pas et le mélange crée une dynamique positive.*

Pierre-André Henzelin. Retour de la résolution du parlement ? *MD ce qu'il faut retenir, c'est l'effet en dehors du canton. Cette résolution fait des émules. Le témoignage de soutien à l'agriculture confirme l'interprétation que la défense professionnelle fait de la votation sur la sécurité alimentaire. Le groupe des parlementaires agricoles se rencontre régulièrement et l'effet est positif. Tous les partis y sont représentés.*

Claude Gerber. Le travail pour ratifier cette résolution s'est conclu par un succès. Les secteurs économiques qui signent ce genre de chose attendent un retour (lors de rénovations, constructions etc., il faut impliquer les artisans du coin). Il faut vraiment jouer le jeu avec les autres secteurs économiques.

L'assemblée est levée à 12h15.

Le président
Jean-Marc Nagel

Le secrétaire
Ignace Berret